Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 1 (1970-1971)
Heft: 2

Vorwort: Éditorial : tâches et responsabilités
Autor: Aubert, Pierre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J 45/18

Janvier 1971

aînés

Mensuel romand d'information et de loisirs, sans but lucratif

Présidente : Dr L.-M. Bircher Rédacteur : Georges Gygax Administrateur : Gérard Wanner

2

Le monoski

Un sport nouveau vient de faire son apparition en Suisse romande. Déjà, il compte de fervents adeptes. Mais avant de se lancer sur un seul ski, il importe d'être bon skieur sur la paire traditionnelle. L'équilibre est conféré au skieur par la vitesse, et le monoski permet toutes les figures. « La sensation de légèreté, nous dit un spécialiste de Verbier, est beaucoup plus séduisante que sur deux skis : on plane sur la neige. Le plaisir en est décuplé... » Moins dangereux, plus moderne, nouveau. Telles sont les qualités essentielles de ce sport qui existe sur l'eau depuis belle lurette. Le ski est plus long de 5 cm. que le normal ; les deux pieds reposent sur un étrier haut de 7 cm.
Les évolutions des sportifs constituent un véritable spectacle. Grâce au monoski, de bons skieurs paraissent être de véritables acrobates.

ÉDITORIAL

Tâches et responsabilités

C'est un magistrat qui reprend le dialogue avec vous, chers aînés - Encore ! direz-vous, alors que tant d'autres hommes et femmes ont aussi quelque chose à nous apporter.
C'est peut-être l'occasion de préciser quelles sont d'une part les tâches collectives et quelles sont d'autre part les responsabilités individuelles à l'égard des aînés.
Sommairement exprimé, elles m'apparaissent être les suivantes :
Les collectivités ou l'Etat doivent définir une politique abordant tous les problèmes généraux et précisant les moyens à mettre en œuvre pour la réaliser. A titre d'exemple, citons le problème du logement : mettre à disposition des personnes âgées des logements intégrés, à prix abordables et équipés pour leurs besoins. Citons aussi le problème du maintien de l'indépendance : développement par les pouvoirs publics et les œuvres privées d'actions sociales telles que soins à domicile, repas chauds ou aides familiales. Cette politique doit donc consister d'abord et essentiellement à maintenir les personnes âgées dans la société. C'est une évidence, mais il faut la rappeler.
Les responsabilités individuelles sont d'un autre ordre ; elles sont dans la prise de conscience de la solidarité et de l'interdépendance unissant des êtres d'âges différents, qui doivent vivre proches les uns des autres.
Je ne résiste pas à citer l'exemple d'une demoiselle de plus de 85 ans ayant perdu au cours des ans ceux avec lesquels elle partagea son existence. Seul et partiellement dépendante, elle vint habiter un minuscule appartement dans une maison déjà occupée par une famille riche de 5 jeunes garçons. De merveilleux liens d'amitié unirent bientôt le cadet âgé de 4 ans et la vieille dame. Les heures de bonheur que ces deux êtres vivent ensemble, les échanges affectifs qu'ils réalisent, symbolisent parfaitement les indispensables bienfaits des contacts humains.
Le rôle de l'Etat est essentiellement matériel ; celui des hommes est spirituel et affectif. Celui-là ne sera efficace que si chacun de nous est pleinement conscient de ses devoirs d'homme à l'égard de son prochain.
Au seuil de 1971, mon vœu est que nous réalisions tous l'action bienfaisante de l'amitié et de l'estime réciproques afin que toutes les étapes de la vie soient parcourues dans la joie.

PIERRE AUBERT
Conseiller d'Etat
Chef du Département vaudois
de la prévoyance sociale et des assurances

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE